

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Avril 2017 - 20h30

- **ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :  
BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - DIRY Jean Charles - GAUDET Charles -  
LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe - QUILLIVIC Eliane - RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER  
Renée - SCHIAVONE Pascal - TILLIER Jacky - DUTREMBLE Gilles - LOMBARD Nathalie

- **Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :**

- RIZET Jean-Pierre à Renée SAUNIER
- DUMAS Martine à Jean-Louis RYCHLIK
- RUAUX Eveline à Charles GAUDET
- PUZENAT Jessica à Eliane QUILLIVIC
- CORNELOUP Séverine à Nathalie LOMBARD

Un scrutin a eu lieu, Charles GAUDET a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Mars 2017**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents

En préambule, Le Maire demande le rattachement d'une délibération pour acter le fait que la commune de CIRY LE NOBLE encaisse les 2/3 du produit des concessions et reverse au CCAS 1/3.  
Accord avec 19 voix POUR

### **• APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET DE LA COMMUNE**

Le Compte de Gestion du trésorier est conforme au Compte Administratif de la Commune. En conséquence, il est adopté à l'unanimité des membres présents

### **• APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET DE LA COMMUNE**

Après avoir présenté le compte administratif 2016, Madame le Maire demande à Charles GAUDET, Adjoint de présider le vote selon les termes suivants :

**Compte administratif du budget principal 2016 :**

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	362 063.47	435 810.71
Fonctionnement	1 683 200.66	1 853 131.07

L'excédent définitif à transférer au budget 2017 s'élève à **646 691 €**

Le compte administratif du budget principal 2016 est adopté

Avec 18 voix "POUR", le Maire ne participant pas au vote.

### **• AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame le Maire propose d'affecter le résultat de l'exercice 2016 au Budget Primitif 2017 soit la somme de : **140 109.47 €**.

Accord avec 19 voix POUR

### • FIXATION DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Madame le Maire propose de maintenir inchangés les 3 taux de la fiscalité locale, rappelant qu'ils n'ont pas bougé depuis 1995

- TH: 17,27 %
- FB: 25,33 %
- FNB: 60,97 %

Les taux pour la fiscalité locale sont adoptés par **19 voix "POUR"**.

### • VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **586 904 €**, le projet du Terminal est différé pour le moment. Dans les dossiers importants, la réhabilitation du chauffage de la salle de sports : remplacement de la chaudière et travaux de régulation avec des subventions espérées à hauteur de 40 % (DETR + certificats d'économie d'énergie). Concernant l'éclairage public, il est prévu d'affecter la somme de 45 000 € pour changer 11 mâts de la rue Pautet suite aux travaux d'enfouissement des réseaux qui seront entrepris par la CUCM et le SYDESL.

Le tableau des effectifs mis à jour est annexé au budget.

Après avoir présenté le budget primitif, il est adopté avec **16 voix POUR et 3 abstentions**

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	586 904	586 904
Fonctionnement	2 453 855	2 453 855

### • VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Madame le Maire demande à l'adjointe chargée des associations de présenter les subventions qui seront soumises au vote. Le tableau de proposition a été remis à jour et définit des principes de base, à savoir que l'on distingue des subventions d'intérêt public communal, des subventions ordinaires de fonctionnement, des subventions exceptionnelles soumises à justificatifs. La subvention du CCAS a été ramenée à 20 000 € (- 3 000 €).

Elles sont en baisse globale de 4 000 €.

les élus qui font partie du bureau de certaines associations ne participent pas au vote des subventions correspondantes aux dites associations :

- ➤ M. DUTREMBLE, M. RYCHLICK et Mme BOUDRY pour l'Amicale Laïque
- La subvention est adoptée par **14 voix "POUR"**, et **2 Abstentions**, les élus concernés ne participent pas au vote.
- Les autres subventions sont adoptées par **16 voix "POUR"** et **3 Abstentions**

### • BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT RUE HENRI MUGNIER" : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents. Il a été arrêté à zéro par le Percepteur car le budget est clos avec la subvention d'équilibre de la commune depuis 2016.

Accord avec **19 voix POUR**

## **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CENTRE BOURG :**

### **• VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017**

Le budget du nouveau lotissement du centre bourg s'équilibre en dépenses et en recettes à 204 500 € HT (rappel le budget du lotissement est voté car il s'agit d'un budget commercial ; la TVA est récupérée par la commune).

Pour le moment, 1 lot est réservé sur les 7 lots disponibles (32 € TTC le m2).

Accord avec 19 voix **POUR**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe que le prochain conseil municipal aura lieu le 23 mai avec la présentation du PADD (projet de présentation du futur plan local d'urbanisme) par la CUCM.

### **INVITATIONS :**

- Réunion concernant le compostage à CIRY LE NOBLE le 12/04 17h

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h**